



Commune  
D'Orges

Orges, le 14 novembre 2023

## PREAVIS MUNICIPAL N° 06 / 2023

### RAPPORT DE LA MUNICIPALITE

au Conseil communal  
sur le projet de budget 2024

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions :

- de la loi du 28 février 1956 sur les Communes (art. 93c)
- du règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des Communes (art. 34)
- du règlement du Conseil général d'Orges du 12 octobre 2016 (art. 76 à 84)

La Municipalité a l'honneur de soumettre le présent rapport sur le projet de budget 2024

### Résultat prévisionnel 2024

Le compte de résultat présente un excédent de charges de **Chf 167'987** après la comptabilisation d'amortissements pour **Chf 150'200** et des revenus liés aux mouvements de réserve pour **Chf 99'220**, soit Chf 8'490 d'attribution pour la distribution d'eau et Chf 107'710 prélèvements sur le fonds d'épuration.

Ce budget est influencé par l'augmentation des énergies (env. 15 %), du coût de la vie (1.67 %) et l'adaptation du prix de l'eau de SAGENORD. Les travaux prévus de la rénovation et sécurisation de la route traversant le village occasionnera une augmentation de nos emprunts de l'ordre de Chf 700'000, et par là des intérêts passifs de Chf 7'000.

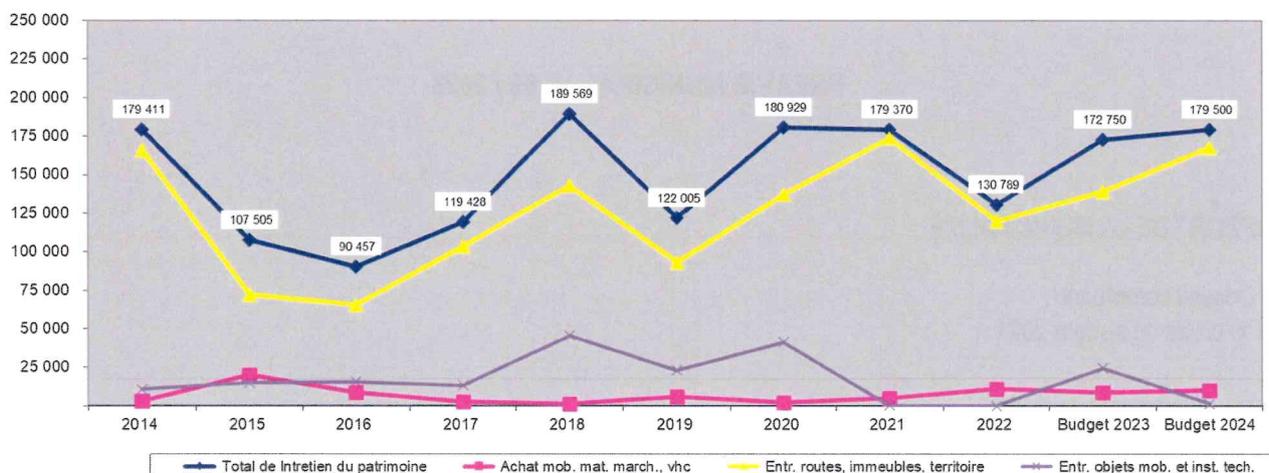
#### *Mouvement des postes de travail, adaptation du traitement du personnel et implémentation MCH2*

Les exigences toujours plus importantes des travaux administratifs nécessitent une adaptation du taux d'activité de notre secrétaire qui passera de 50 à 60 % en 2024. Les salaires seront adaptés au coût de la vie dont l'indice s'est accru de 1.67 % à fin septembre.

Toutes les communes devront présenter les comptes sous un nouveau plan comptable appelé MCH2 au plus tard en 2027 conformément aux instructions du Canton. Notre commune prévoit de muter notre plan comptable dès l'année 2025. Cela implique que les adaptations soient entreprises dans le courant 2024 afin de présenter le budget 2025 sous la nouvelle forme. Dans ce sens, des charges liées à cette mutation sont budgétées pour une aide externe et à la mise en place du système informatique.

## Entretien du patrimoine

L'entretien du patrimoine est un poste important du budget. Le négliger péjorera à moyen terme la situation financière de la Commune qui devra, un jour ou l'autre, rattraper le temps perdu. En 2024, l'entretien et le remplacement du matériel sont budgétés à hauteur de Chf 179'500 légèrement supérieur au budget 2023 et en augmentation de près de Chf 50'000 à ce qui a été entrepris en 2022.



## Coûts du ménage courant

Les coûts du ménage courant augmentent de Chf 28'539 (1.72 %) entre le budget 2023 et 2024, et de Chf 128'209 (+8.28%) par rapport aux comptes 2022.

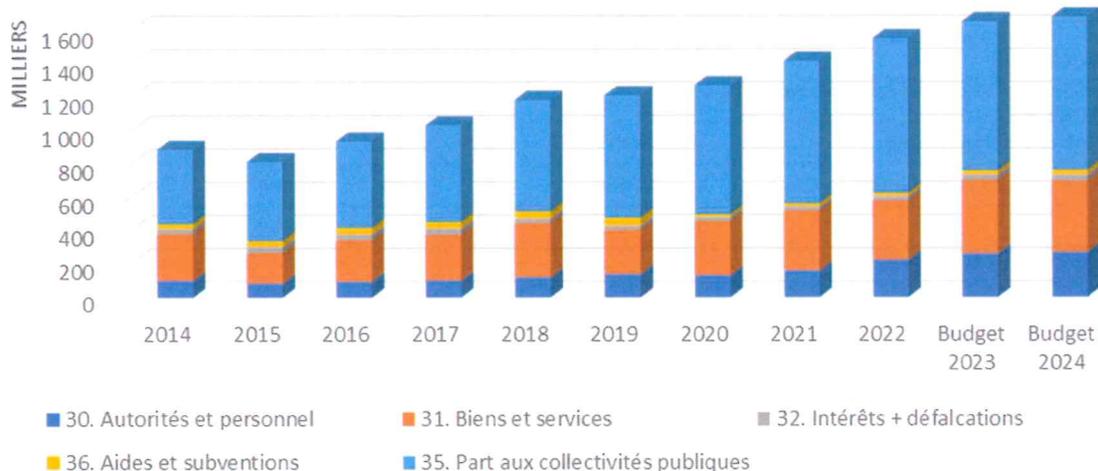
Natures	Budget 2024	Budget 2023	Comptes 2022
<b>30. AUTORITES ET PERSONNEL</b>	<b>270 000</b>	<b>262 400</b>	<b>226 677</b>
<b>31. BIENS SERVICES MARCHAND.</b>	<b>429 860</b>	<b>443 410</b>	<b>354 748</b>
<b>32. INTERETS PASSIFS</b>	<b>35 380</b>	<b>29 800</b>	<b>25 168</b>
<b>33. DEFALCATIONS</b>	<b>1 500</b>	<b>2 000</b>	<b>1 326</b>
<b>35. REMB. A COLLECT. PUBLIQUES</b>	<b>926 563</b>	<b>900 974</b>	<b>933 603</b>
<b>36. AIDES ET SUBVENTIONS</b>	<b>27 320</b>	<b>23 500</b>	<b>19 893</b>
<b>Ménage courant global</b>	<b>1 690 623</b>	<b>1 662 084</b>	<b>1 561 414</b>
<b>Ecart budget 2023 - budget 2024</b>	<b>28 539</b>	<b>1.72%</b>	
<b>Ecart comptes 2022 et budget 2024</b>	<b>129 209</b>	<b>8.28%</b>	

L'écart important entre les charges des comptes 2022 et du budget 2024 est la conséquence de plusieurs facteurs, soit

- Service du personnel – Renforcement du poste de la secrétaire et du coût de la vie ;
- Renforcement de l'entretien du patrimoine selon tableau ci-dessus
- Augmentation des coûts de fourniture du matériel y compris l'électricité et l'eau (env. 15 %)
- Implémentation du nouveau plan comptable MCH2
- Augmentation de la dette et des intérêts passifs
- Prix de l'eau fournie par SAGENORD passe de Chf 1.90 à Chf 2.20

De manière graphique, nous reportons les principales charges effectives par genre de charges.

## Coûts du Ménage courant - 2014 - 2024



### Amortissements des préavis

En regard des montants des investissements inscrits au bilan et des délais pour les amortir, le budget 2024 prévoit un montant de Chf 150'200 selon détails ci-dessous :

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS 2023					Anné	Amor	Anné	Bilan au	Budget 2024	Solde bilan
Compte de bilan	Préavis	Compte de fonctionnement	Descriptif investissement		e 1er amort.	t. s/... ans	e dernier	1.1		au 31.12
9.123.00			Terrains & Bâtiments					280 000		280 000.00
9.123.01			Le Giron					243 938		243 937.80
9.141.00	Plusieurs	46.331.00	Installations Industrielles	Collecteurs	2009	30	2038	1 078 264	71 880	1 006 384.00
9.141.01	08/2019	46.331.01	Crédit étuade Agrandissement STEP	STEP	2022	5	2026	12 790	4 260	8 530.00
9.141.02			SAF Le Giron					1		1.00
9.141.03	02/2018	81.331.00	Télé mesure - compteurs eau		2018	20	2037	49 907	3 560	46 347.00
9.141.04	14/2021	46.331.02	Routes	Routes	2022	30	2051	4 809	170	4 638.80
9.141.05	15/2021	81.331.01	Déplacement conduite - parcelle 4	Conduites d'eau	2022	30	2051	22 158	790	21 367.70
9.141.06		45.331.01	"Déchetterie"	Aménagement	2022	30	2051			
9.141.07	13/2021	43.331.01	Rue des Fontaines	Routes	2022	30	2051	17 086	610	16 476.00
9.141.08	05/2022	43.331.00	Chemin piétonnier - Rte Giez (Route)	Routes	2022	30	2051	54 095	1 930	52 165.00
9.143.00			Bâtiment					1		1.00
9.143.01	04/2019	351.331.00	Transformations pour Jardin d'enfants	Collège - Maison Commune	2020	10	2029	30 860	5 140	25 720.00
9.143.02.1			Bâtiment	Petites Fauconnières						
9.143.02.2	16/2021	330.331.00	Entretien Petites Fauconnières	Petites Fauconnières	2022	20	2041			
9.143.02.2	09/2022	330.331.00	Entretien compl Petites Fauconnières	Petites Fauconnières	2022	20	2041	212 987	11 830	201 157.34
9.143.03		350.331.00	Rénovation Battoir	Battoir Salle Communale	2008	30	2037	259 723	18 550	241 173.30
9.144.00	01/2020	81.331.03	Raccordement eau - ferme Montavaux	Service des Eaux	2020	30	2049	168 498	6 480	162 017.82
9.144.01.1	01/2018	43.331.02	Eclairage 4 candélabres Solar-Advance		2018	10	2027	15 001	3 750	11 250.61
9.144.01.1	05/2018	43.331.03	Eclairage 2 candélabres Solar-Advance		2018	10	2027	7 495	1 870	5 625.30
9.144.01.2	01/2021	43.331.04	Rénovation éclairage public	Eclairage Public	2022	10	2031	38 930	4 870	34 060.00
9.145.00			Forêts			30	29	105 749		105 749.00
9.146.00	06/2018	31.331.00	Place de jeux		2019	15	2033	17 055	1 710	15 344.56
9.147.01		45.331.01	"Déchetterie"	Stock de sacs taxés						
	08/2022	11.331.00	Renouvellement informatique		2024	2	2024	25 600	12 800	12 800.00
								<b>2 644 946</b>	<b>150 200</b>	<b>2 494 746.23</b>

## Dépenses d'investissements (préavis) en 2024

### Dépenses et suivi des préavis au 31.12.2024

Préavis	Destination	Crédit	Dépenses au 31.12.2023	Dépenses prévues en 2024	Total des dépenses au 31.12.24	Solde disponible	Recettes 2024	DIN au 31.12.2024
14/2021	Epuration STEP	30 000	12 308	16 000	28 308	1 692		28 308
15/2021	Conduites d'eau	40 000	16 410	10 000	26 410	13 590		26 410
04/2022	Crédit d'étude compl. Trottoir, carrefour, place de par cet arrêt de bus	15 000	0	15 000	15 000	0		15 000
06/2022	Crédit d'étude compl. PACOM	32 000	0	32 000	32 000	0		32 000
Nouveau	Route Montavaux - trottoir, sécurité, rond-point	690 000	0	690 000	690 000	0	230 000	460 000
				763 000	791 718	15 282	230 000	561 718

### Mouvements des provisions

Des prélèvements sur la provision de l'épuration de **Chf 107'710** – cpte 46.480.00 et une attribution sur celle de l'eau de **Chf 8'490** – cpte 81.380.00, afin d'équilibrer ces chapitres des financements spéciaux. Force est de constater que nos taxes d'épuration doivent être revues à court terme afin de répondre aux obligations légales. La réserve liée à l'épuration devrait être épuisée à fin 2024. Pour la distribution d'eau, l'attribution de Chf 8'490 est faible en regard des importantes infrastructures nécessaires à la distribution d'eau et de leur renouvellement futur.

### Marge d'autofinancement et évolution de l'endettement

A fin 2024, notre dette serait de **Chf 2'750'000** (+ Chf 700'000). Avec les taux d'intérêts qui sont en hausse, notre situation pourrait devenir fragile. La marge d'autofinancement (MA) prévue est négative de **- Chf 117'007**, de moindre mesure qu'au budget 2023 (**- Chf 208'676**) ce qui implique que nous devons emprunter pour régler les coûts du ménage courant en plus des dépenses d'investissements par préavis. A court terme, cela posera des problèmes de liquidités.



Par habitant - avec une estimation de 430 habitants à fin 2024 - notre endettement brut sera de Chf 6'412 (Chf 5'074 fin 2022). La moyenne des communes du Canton à fin 2021 – sans Lausanne – était de Chf 6'849 / habitant.

Sans être catastrophique, la situation nécessite des ajustements en fonction de projections à plus long terme. Des décisions seront prises quant à la couverture des financements spéciaux, notamment dans le cadre de la mutation dans le nouveau plan comptable MCH2.

### **La nouvelle péréquation**

Un des éléments positifs est la projection cantonale sur la nouvelle péréquation. Les informations en notre possession montrent un effet bénéfique de l'ordre de CHF 67'897 pour notre commune. Si les échéances sont respectées, ce nouveau dispositif entrerait en vigueur dès l'exercice 2025.

## **1 ADMINISTRATION GENERALE**

- 101.300.00 Le budget prévu pour les vacances du Conseil général est identique à l'année 2022.
- 102.306.01 Un défraiement des frais de téléphone CHF 2'500.00 pour l'ensemble des municipaux est comptabilisé, CHF 1'000.00 pour les kilomètres calculés relatif aux déplacements, tels que des cours de formation, des réunions de chantiers, rendez-vous divers avec les entreprises mandatées, concernant les projets à venir.
- 11.301.00 L'entier des charges salariales des employés est réuni sous le poste « Administration ». Par une ventilation interne, les charges sont réparties en suite dans les différents services en regard des heures effectuées.
- 11.312.00 Outre les abonnements nécessaires au bon fonctionnement de l'outil de travail de l'administration, le passage à MCH2 nécessitera une mutation sur le plan informatique.
- 11.331.00 Conformément au préavis 08/2022, les frais du changement informatique sont amortis sur 2 ans.
- 11.365.00 Les coûts liés aux transports publics et chemin de fer nous ont été transmis par les autorités compétentes.

## **21 IMPOTS**

- Général L'estimation liée aux entrées fiscales est établie avec les données fournies par l'Administration cantonale, valeur septembre 2023. A noter que les rentrées fiscales 2023 ne sont pas aussi importantes qu'espérées lors de l'établissement du budget.

## **22 SERVICE FINANCIER**

- 22.322.00 Comme dit dans le rapport ci-dessus, notre dette augmentera dans le courant 2024 de l'ordre de CHF 700'000 et par là les intérêts.
- 22.352.00 Les acomptes demandés dans le cadre de la péréquation sont basés sur les chiffres des comptes 2022. La situation du budget est différente et nous avons simulé l'influence selon les revenus et dépenses budgétés. Le résultat final de la péréquation 2024 ne sera connu qu'à l'automne 2025. Aussi vous trouvez des correctifs aux comptes 22.452.02, 61.351.01, 72.451.01.

## **23 ATTRIBUTIONS ET AMORTISSEMENTS**

- 23.330.01 Les amortissements sont répartis dans les chapitres concernés par les préavis.

## **3 DOMAINES ET BATIMENTS**

- 30.311.00 L'employé communal aura besoin d'outils et matériel. Ce montant de CHF 5'000.00 sera uniquement dépensé en cas de besoin.

- 30.313.00 Nous retrouvons dans ce poste, les frais d'assurance, d'entretien et d'essence du véhicule communal.
- 31.423.00 La nouvelle clé de répartition des terrains communaux, attribution à part égale entre les agriculteurs est valable depuis 2023
- 330 Ce chapitre reprend l'ensemble des pâturages des « Petites Fauconnières ». L'entretien, les amortissements des préavis, les intérêts des emprunts y sont rapportés
- 330.423 Nous trouvons également les recettes liées aux locations de nos chalets et pâturages.
- 353.314.01 La Commune de Giez nous a confirmé le montant des travaux envisagés pour l'église qui revient à la normale après les travaux budgétés en 2023. Pour rappel, notre participation à ces dépenses est de 1/3.

#### **4 TRAVAUX**

- 42.318.00 Un budget de CHF 5'000.00 a été alloué pour ce poste pour les besoins externes en appui juridique par un avocat. A cela s'ajoute, l'ACRG pour la surveillance des chantiers.
- 43.314.01 Sont compris les travaux courants d'entretien de nos routes.

**Déchetterie** Nous restons pour cette année encore très prudents au niveau de nos estimations. La Strid nous annonce une hausse de prix de 3 à 10% sur les frais de transport. Nous vous rappelons que les comptes de la déchetterie ont été intégrés dans notre comptabilité en 2021. Les charges sont réparties entre les 2 Communes, Vugelles-La Mothe et Orges, selon une quote-part en fonction du nombre d'habitants.

**Epuration** L'équilibre financier de ce poste nécessite un prélèvement sur le fonds de réserve de Chf 107'710 – cpte 46.480.00.

- 46.314.00 La STEP nécessite des contrôles et un suivi de l'entretien importants. Des mandats seront donnés à des sociétés spécialisées. Ce budget prévoit également des travaux – à déterminer – qui feront suite aux contrôles opérés.
- 46.319.00 Budget en diminution car les investigations principales sont terminées
- 46.319.10 Compris dans le compte 46.314.00
- 46.434.10 Nous prévoyons une réduction des chantiers en cours en regard de nos possibilités de construction.

#### **5 INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES**

- 52.351.00 Selon chiffres reçus des autorités compétentes.

#### **6 POLICE**

- 61.351.00 Les acomptes reçus par le Canton pour l'année 2024 sont calculés sur les comptes 2022. Nous avons établi une évaluation en regard des recettes fiscales budgétées en 2024. Une petite correction est inscrite au compte 61.351.01.
- 65.314.00 Il est prévu de changer 3 hydrantes « fatiguées », avant qu'elles ne soient définitivement hors d'usage
- 65.352.00 Estimation pour le budget 2024 du SDIS Nord Vaudois en fonction d'une appréciation du nombre d'habitants en 2024.

66.352.01 Ce chiffre est communiqué par L'Organisation Régionale de la Protection Civile (ORPCi) qui prévoit un montant de Chf 19.35 / habitant.

## **72 SERVICE ET PREVOYANCE SOCIALE**

71.352.00 Le budget n'est pas encore connu à ce jour. Estimation prudente.

71.352.10 Chiffres transmis par le RAdEGE pour l'année 2024.

72.351.00 La participation aux frais de la cohésion sociale (anciennement - facture sociale) est en légère baisse en regard de l'accord passé entre les associations des communes et le Canton. Nous avons reporté ici les acomptes communiqués par le Canton à ce titre et inscrit une légère correction selon les chiffres des recettes fiscales prévues dans notre budget 2024.

## **81 SERVICES DES EAUX**

81.312.10 Le total budgété pour 2024 est basé sur une moyenne de la consommation d'eau en 2022-2023 et une augmentation du prix de vente annoncée de Chf 1.90 à Chf 2.20.

81.318.00 Frais usuels et imprévus, devisé à CHF 5'500.00.

81.380.00 Montant disponible pour les futurs exercices et attribué au fonds de réserve

81.434.10 Nous prévoyons une réduction des chantiers en cours en regard de nos possibilités de construction

81.435.00 Nos recettes sont calculées pour une consommation de 30'000 m3 à Chf 3.20 soit Chf 96'000.

Ces commentaires donnés, nous vous invitons, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les Conseillers, à accepter nos prévisions en votant le texte suivant :

### Le Conseil général d'Orges

- Sur proposition de la Municipalité,
- Entendu le rapport de la commission de gestion et
- Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

### Décide

- D'accepter le contenu du budget communal 2024 tel que présenté.

### AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic

La Secrétaire



A. Cachin

A. Hofstetter